

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 22 (1930)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** Actualités

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

	Nombre de membres des caisses	Sur 100 membres chômeurs complets			Sur 100 membres chômeurs partiels		
		hommes	femmes	au total	hommes	femmes	au total
1928 mars	253,131	2,0	1,6	1,9	0,7	1,8	1,0
juin	258,839	1,1	1,4	1,2	0,5	1,6	0,8
septembre	262,538	1,0	1,3	1,1	0,6	2,1	1,0
décembre	266,698	4,8	1,6	4,0	1,0	2,4	1,4
1929 mars	269,822	1,8	1,3	1,6	1,0	3,6	1,7
juin	281,960	0,6	1,0	0,7	0,6	2,1	1,0
septembre	290,493	0,8	1,0	0,8	0,5	2,1	0,9
décembre	296,387	4,9	1,7	4,2	2,0	7,3	3,3
1930 mars	301,538	2,8	2,0	2,6	2,8	8,3	4,2
juin	309,168	1,6	2,1	1,7	4,0	11,0	5,7
septembre	315,075	2,4	2,8	2,5	6,6	13,5	8,3

Ce tableau contient le nombre de chômeurs sur 100 membres des caisses, tel que le relève tous les trimestres l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Depuis novembre 1929, les caisses font un recensement tous les mois, toutefois toutes les caisses ne participent pas à cette innovation. Le chômage en pour-cent dans chaque branche d'industrie a été indiqué dans le numéro de juillet, nous renonçons à répéter ces chiffres dans le présent article.

## Actualités.

L'économie capitaliste se trouve une fois de plus en face d'une impasse. L'appareil de production qui s'était sensiblement amélioré au cours de ces dernières années a subi quelques avaries et a cessé de fonctionner dans une large mesure, état de choses qui forcément prive des millions de prolétaires de leur travail, partant, de leur gain.

Ce problème de la crise économique est si grave qu'il efface pour le moment toutes les autres questions. C'est pourquoi nous lui avons consacré le présent numéro de la *Revue syndicale*, afin de procurer une documentation à nos militants syndicaux pour qu'à leur tour ils puissent renseigner la classe ouvrière sur ces questions économiques. Il n'y a rien de tel que cette période de crise pour faire ressortir la stupidité du système économique actuel, où l'économie, qui grâce à la science et à l'esprit de découverte de l'homme, a développé la technique dans une telle mesure, ne s'est pas montrée capable de remplir les tâches économiques les plus primitives, qui sont: de maintenir l'appareil économique en marche, d'occuper les mains voulant travailler, afin de pouvoir couvrir les besoins de tous les hommes.

Quelques rares capitaines d'industrie sont d'accord de reconnaître que la situation ne peut se maintenir ainsi, qu'il faut au contraire éliminer par une direction méthodique de l'économie les pertes considérables causées par la crise. Mais, ils sont seuls à avoir ce point de vue et ce dernier ne réussit pas à devenir

général. Le mouvement ouvrier est le seul pouvoir économique politique dont les efforts tendent à réformer complètement toute la situation économique. La crise actuelle doit justement être mise à profit pour gagner de nouveaux partisans à notre but: l'organisation de l'économie dans l'intérêt de la communauté.

\*

Par suite de la crise économique, diverses questions sur les conditions de travail entrent en ligne de compte dans la discussion. Concernant la durée du travail, le congrès syndical de Lucerne a revendiqué une nouvelle réduction. Cette revendication est basée sur le chômage croissant qui laisse entrevoir toute la logique qu'il y aurait à répartir utilement les occasions de travail existant encore.

Nous sommes heureux de savoir que certains milieux patronaux suisses partagent également ce point de vue.

Selon une nouvelle publiée par la *Neue Zürcher Zeitung* lors d'une conférence de représentants des organisations patronales, il a été conclu qu'il était préférable de réduire la durée du travail de quelques jours ou demi-jours plutôt que de congédier le personnel. Les syndicats sont également d'avis que, s'il est nécessaire de limiter la production, il faut y procéder en répartissant la réduction du travail sur tous (en Allemagne où la question est plus brûlante encore, une réduction générale de la durée du travail à 40 heures a été proposée). Ce serait naturellement un sacrifice pour ceux qui travaillent normalement. Nous sommes néanmoins persuadés que la plupart y consentiraient pour préserver leurs collègues du chômage complet. Cette réduction de la durée du travail présente plus d'avantages que le congédiement d'une partie du personnel. De cette manière la main d'œuvre bien au courant, reste assurée à l'entreprise. En outre, le chômage complet qui exerce une dépression si néfaste pour ceux qui en sont victimes et leurs familles, pourrait de ce fait être évité pour une grande partie des ouvriers.

C'est avec cette même logique qu'il faut naturellement s'opposer à la prolongation de la durée normale du travail. Il est à souhaiter que l'opinion raisonnable qu'ont certains patrons, trouve également un écho au Département fédéral de l'économie publique.

\*

Il existe une autre question proposée par les patrons: celle de la baisse des salaires. Il fallait s'attendre à ce que les chefs d'entreprise profitent de la crise actuelle pour aggraver les conditions de travail. En Allemagne, les patrons ont pris position partout, après s'être rendus compte que leur revendication avait été en partie acceptée. Il s'agit naturellement avant tout d'une question de pouvoir: les patrons réussiront-ils à baisser les salaires? Il est néanmoins intéressant d'examiner de plus près les arguments avancés à ce sujet.

Les chefs d'entreprise comptent mettre à profit la baisse des salaires pour diminuer les frais de production et de pouvoir ainsi réduire les prix. (Il est vrai qu'en Allemagne on a constaté aucune diminution de prix, du moins pas dans des proportions suffisantes pour que le consommateur en ressente les effets.) Est-il si certain que les frais de production diminueront? Pour résoudre la question, il importe de connaître les résultats de l'enquête économique allemande menée pour discerner les effets de la réduction du travail sur les frais de production. La commission chargée spécialement de l'enquête sur les conditions de la durée du travail a constaté que les luttes déclenchées en 1924 par les chefs d'entreprise pour la réintroduction de la journée de 10 heures ont contribué à créer le mécontentement parmi la classe ouvrière, lequel s'est répercuté sous forme d'une diminution du rendement du travail. On a même constaté que cet effet psychologique sur le rendement du travail est plus important que le changement dans la durée du travail. Cela signifie en d'autres termes: Si l'on crée par la force une aggravation des conditions de travail, l'effet produit sur la volonté de travail peut être une diminution de la capacité de rendement et le résultat est négatif: c'est renchérir la production plutôt que de la rendre meilleur marché. Tout cela, d'autant plus que dans l'économie rationalisée les frais de salaires d'une seule entreprise ne jouent plus un très grand rôle. Les patrons feront donc bien de regarder à deux fois avant de savoir s'ils veulent par la baisse des salaires créer une tension et une lutte lourde de conséquences sociales, lesquelles ne pourraient être que nuisibles à l'économie et qui fort probablement leur causeraient de plus grandes pertes qu'ils n'en subiraient autrement.

\*

La société pour la politique sociale, une association allemande mais dont font partie également des représentants de la science économique et des associations économiques suisses, a décidé de faire une grande enquête sur la question du chômage, sur ses causes, sur son importance et sur les moyens de le combattre. L'idée en a été suggérée par le professeur zurichois Saitzew. Cette décision signifie que le prochain congrès sera consacré à ce problème et que les travaux préliminaires seront entrepris de suite. Nous ne pouvons que féliciter la science de s'occuper en détail de cette question et nous espérons qu'en plus de l'enquête théorique sur les causes du chômage on vouera toute l'attention que mérite la question pratique dans la politique des crises.

D'autre part, à la suite de la motion déposée au conseil d'administration du Bureau international du Travail, à sa session de Bruxelles par l'auteur de ces lignes, les suggestions acceptées ont été soumises à l'examen de spécialistes de divers pays. Les études seront soumises à la prochaine session de la commission du chômage agrandie, en janvier 1931. Nous espérons également

que de ces études et de celles que présentera le service de chômage du B. I. T. se dégageront des suggestions d'ordre pratique que les Etats membres de la Société des nations auront à cœur de mettre à exécution.

## Economie politique.

### Les chômeurs classés d'après l'âge.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a procédé à de nouvelles enquêtes sur l'âge des chômeurs. La statistique a été complétée rétrospectivement jusqu'en 1926. On constate qu'il y a très peu de variation dans le développement de l'âge des personnes en quête de travail. Cette statistique de l'âge a été faite sur les données des offices de travail ainsi que de certains bureaux de placement, lesquelles ont été transmises chaque fois à la fin de janvier et de juillet. Nous publions ci-dessous un extrait des résultats obtenus:

Fin	Nombre des données	moins de 20	Sur 100 personnes, il y en a eu :				
			20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus
Janvier 1926	20,206	9	33	19	17	13	9
» 1927	21,562	10	35	18	16	13	8
» 1928	14,945	7	36	18	16	14	9
» 1929	17,056	7	34	19	17	15	8
» 1930	14,916	6	35	19	16	14	10
Juillet 1930	10,824	7	35	19	17	13	9

Il y a donc à peu près le tiers de chômeurs de 20 à 29 ans. Un cinquième à peu près est dans la trentième année. Les classes d'âge supérieur sont passablement bien représentées, si l'on tient compte que le nombre des personnes gagnant leur vie à cet âge est sensiblement inférieur. Ces chiffres sont effrayants lorsque l'on sait combien il est difficile pour les personnes de plus de 40 ans de trouver une place stable. Plus du 40 pour cent des chômeurs sont des personnes de 40 ans et plus.

Le classement d'âge des chômeurs masculins et féminins n'étant pas tout à fait le même, nous donnons ci-dessous les résultats pour chaque sexe séparément:

Enquête	Fin	Sur 100 personnes, il y en a eu :											
		hommes						femmes					
		moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus
Janvier 1926		8	33	19	17	14	9	18	32	17	15	11	7
» 1930		5	35	19	16	15	10	11	37	20	16	10	6
Juillet 1930		5	34	19	17	14	11	12	35	19	16	12	6

Le fait que les femmes sont mieux représentées dans les classes d'âge inférieur, provient de ce que en général une grande partie quitte ensuite la profession pour le mariage.

La proportion de chômeurs par classe d'âge par rapport à l'ensemble des salariés est donnée par le tableau suivant:

Juillet	Sur 100 personnes, il y en a eu :											
	hommes						femmes					
	moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus
1926	0,6	1,3	1,0	1,0	1,3	1,7	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
1929	0,2	0,5	0,4	0,4	0,6	0,7	0,2	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6
1930	0,4	1,0	0,8	0,9	1,2	1,5	0,4	0,6	0,7	0,9	0,9	0,6